

Resp. client:
N° commande
N° client:
Pers. con
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail:



178 4274
11 09399

ProKo.: LS01
N° rapport : 5525231/1
N° rapp. prov.:
Date: 28/11/2020

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BEFLAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: CE 550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 459 WAGNY RUDY
Propriét. / exploit./ges: Adresse: Voir installation
Installat. / respons. t: Adresse: Voir installation T.V.A.: -
Adresse installation: 13 Cabine HT - privée: -
Type installation: appartement Appareil/Install. ID: RDC
EAN nr.: à communiquer Fournisseur: SIBELGA Compteur: 6066395 Compteur nuit :

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.
Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - install. temporaire, mobile ou transportable (chap.6.4) Dérogat. partie 8 livre 1 *: pas appliqué
(*) En cas contrôle chap. 6.4., réf. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : _
Date: 28/11/2020 Contrôle suivant dans 12 mois, ou avant le 30/11/2021 Date installation: après 01/06/2020

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: _ Raccordement: _ Fourreau: _ Plaque d'isolat.: _
Tension nominal: 1 x 240V Protection max.: 40A Protection princip.: 25A Interr. princip.: interr. diff. général
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XGB nombre conduct.: 2 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: _ nombre conduct.: _ section: _ mm²
Electrode de terre: type: barres section: 16 mm²
Interrupteur Diff.: général: 2p 40A/300mA supplémentaire: _
Schéma unifilaire et plan de position: voir annexe références:
Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre
Ne sont pas encore placés: cuisine salle de bains chauffage central compteur de gaz compteur d'eau luminaires
Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle principale supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 2

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: >1 MOhm Résistance de dispersion: <30 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Contacter votre gestionnaire de réseau de manière à introduire correctement la colonne d'alimentation dans le compteur.
I Néants

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.**

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



0493 24 61 55

Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf